Édition mai 2021

Info-Cécilois

Journal municipal de Sainte-Cécile-de-Lévrard

Prochaine date de tombée : 20 juin 2021

Bibliothèque Lise-Bergevin-Ducharme

NOUVELLEMENT DÉMÉNAGÉE

AU 219, PRINCIPALE
STE-CÉCILE-DE-LÉVRARD

HEURE D'OUVERTURE

Lundi et mercredi :	9 h 30 à 16 h 00
Mardi et jeudi :	9 h 30 à 12 h 00
Mardi soir :	18 h 15 à 19 h 15
Vendredi :	10 h 00 à 11 h 00
Samedi :	10 h 00 à 12 h 00

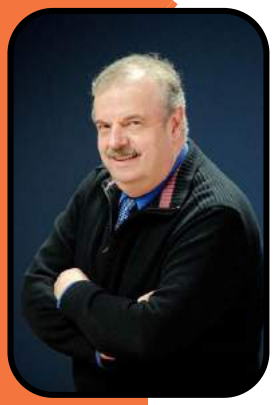

Mot du maire

Chers citoyens, chères citoyennes,

La belle saison est déjà débutée. Je tiens à souligner tous ceux et celles qui embellissent notre municipalité par vos beaux aménagements paysagers. C'est une fierté pour nous tous.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le 10 mai dernier nous avons accueilli nos premiers usagers à la bibliothèque Lise-Bergevin-Ducharme. Nous voyons déjà une hausse de l'achalandage grâce à l'augmentation du nombre d'heures d'ouverture. Pour connaître l'horaire exact, n'hésitez pas à consulter la page couverture de ce journal ou la page Facebook de la bibliothèque.

Le Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour tiendra les 29-30 mai prochain « le Défi des pompiers 1200 » organisé par la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés. Je vous invite à faire un don virtuel sur le site : https://www.jedonneenligne.org/fondationdespompiers/campagne/agir/equipes/b623bb3e-858b-4e13-9772-8c7a2933582c pour ainsi aider l'atteinte de l'objectif d'amasser 1 200 $. La municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard est fière d'avoir contribué pour la somme de 50$.

La municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard est heureuse d'avoir adopté le 3 mai dernier la charte municipale pour la protection de l'enfant. Cette belle initiative de la municipalité de Fortierville qui se veut en mémoire d'Aurore Gagnon et des autres victimes, est un engagement pour que nos enfants s'épanouissent en sécurité. Ils sont nos trésors et notre relève. Pour plus de détails, je vous invite à consulter la page cinq notre journal. Encore une fois, félicitations à la mairesse de Fortierville, Mme Julie Pressé ainsi qu'à toute son équipe qui ont travaillé très fort pour mettre en place cette charte.

Je suis vraiment heureux de vous annoncer que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard sera maintenant un point de dépôt libre-service pour *Panier local*. Pour plus d'information, visitez www.panierlocal.ca. Tout le mois de juin, aucun frais de livraison ne sera applicable! Quelle belle initiative pour encourager nos producteurs locaux!

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont aidé au déménagement du bureau municipal ainsi que de la bibliothèque. Merci à Mario Demers, Martin Jacques, Martin Poirier et René Cadieux pour vos bras. Ce fut grandement apprécié.

Tout au long de la belle saison, n'oubliez pas qu'il est très important de faire une demande de permis de brûlage lorsque vous souhaitez brûler des matériaux de construction, des planches ou des grosses branches. Le permis de brûlage est délivré gratuitement par le Service de Sécurité Incendie régional de la MRC de Bécancour. Cette manière de procéder évite aux pompiers de se déplacer inutilement en cas de fausse alarme. Sachez que, si vous effectuez le brûlage de résidus sans avoir obtenu de permis et que les pompiers sont appelés à se déplacer sur les lieux, les frais de l'intervention seront à votre charge. Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec le Service incendie au 819-288-5694.

Nous vous rappelons qu'il est très important de communiquer avec la municipalité avant de fermer un fossé de ligne, qu'il soit devant ou sur le côté de votre terrain. La fermeture inadéquate de celui-ci peut avoir un impact très important sur la libre circulation de l'eau et même endommager la chaussé.

Je souhaite à tous les papas une belle fête des Pères le 20 juin prochain!

Maire

Afin d'alléger notre journal municipal et par souci environnemental, nous vous présentons des extraits des décisions du conseil d'avril 2021. Veuillez noter que l'intégralité des procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la municipalité au www.stececiledelevrard.com dans la section municipalité / séance du conseil / procès verbaux.

**** Veuillez noter que l'intégralité des règlements sont disponibles sur le site internet de la municipalité au www.stececiledelevrard.com dans la section services aux citoyens / règlementation et zonage***

Extrait procès-verbal d'avril 2021

- Il est résolu d'accorder le contrat pour l'entretien des pelouses des différents terrains de la municipalité pour la somme de 4 725$ à l'entreprise D. Michel de Sainte-Cécile-de-Lévrard ;
- Le contrat à l'heure pour le balayage des rues a été accordé à l'entreprise Edouard Paquette ;
- Il est résolu de verser la somme de 3434.20$ au SSIRMRC pour le paiement de la fin du mandat de StraTJ pour l'élaboration du plan de mesure d'urgence ;
- Il est convenu que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard réserve la somme de 1 576.90 $ pour l'acquisition du système d'alerte et de notifications de masse de CITAM et que le SSIRMRCB fasse la répartition de la facturation en parts égales pour les 11 municipalités participantes et que les frais annuels subséquents soient répartis selon la quote-part. De plus, les communications faites avec le système d'alerte à la population et l'assistance 24/7 seront facturées directement aux municipalités sous le principe d'utilisateurs/payeurs et ce dès la première année de mise en place.
- Il est résolu d'accorder le contrat pour l'achat d'un ponceau TTOG 3650 mm x 2280 mm aluminisés de 26 mètres de longueur par 3.5 mm d'épaisseur arqués avec deux collets incluant le transport à Réal Huot inc. pour la somme de 69 171.72 $ (taxes incluses). Le tout applicable dans la TECQ 2019-2023 ;
- Il est résolu d'accorder le contrat à l'heure pour le remplacement d'un ponceau TTOG 3650 mm x 2280 mm aluminisés de 26 mètres de longueur par 3.5 mm d'épaisseur arqués avec deux collets incluant les travaux d'excavation de la chaussée, le retrait du ponceau actuel, sa disposition, la pose du ponceau neuf et le remblai à Excavations Denis Demers inc. pour la somme de 39 215$ (taxes en sus). Le tout applicable dans la TECQ 2019-2023 ;
- Il est résolu d'accorder le contrat pour la réalisation des travaux de reconstruction du réseau d'égout domestique de la rue Principale, sur une longueur approximative de 130 mètres, pour le chemisage ponctuel ainsi que pour des travaux connexes à l'entreprise L4 construction inc. de Sainte-Françoise pour la somme de 160 658.02$; Le tout applicable dans la TECQ 2019-2023 ;
- Il est résolu que Mme Amélie Hardy Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière participe au webinaire sur le module Paie du système comptable SYGEM au coût de 155$ plus taxes.
- Il est convenu d'acheter une boite à clef extérieure pour le 219, rue principale pour la somme de 115.00$ (taxes en sus) ;
- Il est résolu que madame Amélie Hardy Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière participent au webinaire sur le projet de loi 67 d'une durée de trois heures au coût de 75$ (taxes en sus) ;
- Il est résolu madame Amélie Hardy Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière participe à la formation web sur *le règlement de gestion contractuelle- les avantages et les inconvénients de l'exemption d'appel d'offres pour les contrats de moins de 105 700$* donné par l'ADMQ au coût de 99$ (taxes en sus);
- Il est résolu que madame Amélie Hardy Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière participe au congrès virtuel 2021 de l'ADMQ *la grande web diffusion* les 15, 16 et 17 juin prochain au coût de 399$ (taxes en sus);

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2020

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2020 déposé au à la séance du conseil municipal du 12 avril 2021.

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2020 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 757 563 $. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) moins les amortissements totalisent un montant de 702 452 $. Les activités d'investissements totalisent la somme de 122 239 $. Le remboursement de la dette pour sa part totalise 15 374 $.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2020 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 120 160$.

À la même date, la Municipalité possédait un excédent accumulé non affecté de 1 050 550 $, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2020.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2020 ont été vérifiés par le vérificateur externe, CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique A122600 de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, en date du 12 avril 2021. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal. (Référence rapport financier page S-43).

Maire

Charte municipale pour la protection de l'enfant

Préambule

En souvenir de la mémoire d'Aurore Gagnon, « l'enfant martyr », et du centième anniversaire de son décès, il apparait important que les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, posent des gestes afin de favoriser et promouvoir la protection des enfants et contribuer à faire cesser ces évènements tragiques et inacceptables dus à la négligence et à la maltraitance.

Nous[1] lançons l'appel à toutes les municipalités du Québec afin qu'elles adhèrent au mouvement et aux valeurs de la bienveillance et qu'elles s'engagent envers la protection des enfants en adoptant la présente *Charte municipale pour la protection de l'enfant*.

Les grands principes d'une municipalité bienveillante envers les enfants

Une municipalité bienveillante propose un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants.

Une municipalité bienveillante est à l'écoute des enfants en leur offrant des lieux et des occasions pour qu'ils puissent s'exprimer librement et en toute confiance.

Une municipalité bienveillante pose des actions de prévention de la maltraitance envers les enfants et voit à la diffusion des ressources d'aide disponibles sur son territoire.

Une municipalité bienveillante intègre dans sa planification des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants.

Fortierville

[1] Cette Charte est une initiative de la municipalité de Fortierville en collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités et Espace MUNI.

Il est toujours possible de vous faire livrer votre épicerie gratuitement à votre domicile, n'hésitez pas à utiliser ce service !

Livraison gratuite d'épicerie à domicile

La municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a le plaisir de vous informer que grâce à une aide financière du député Donald Martel dans le cadre du «Programme de soutien à l'action bénévole» et un partenariat avec le Métro de Deschaillons, nous sommes maintenant en mesure de défrayer les coûts de préparation et de livraison de votre commande d'épicerie au cours des prochaines semaines et ce, jusqu'à épuisement du budget alloué à cette mesure.

Cette décision a pour but, en conformité avec les recommandations du gouvernement, d'inciter nos citoyens à demeurer à la maison en cette période de pandémie de la Covid-19.

Voici les conditions à respecter pour bénéficier de cette offre :

- Vous devez être domicilié(e) à Ste-Cécile-de-Lévrard;
- Vous devez faire une commande de 75 $ minimum;
- Vous devrez donc placer votre commande au Métro de Deschaillons au plus tard le lundi 16 h en appelant au (819) 292-2731.

  *N'oubliez pas de préciser, en appelant pour placer votre commande, que vous êtes éligible à cette offre et que la préparation et la livraison de votre commande doivent être assumées par la municipalité.

  Les livraisons sur le territoire de Ste-Cécile-de-Lévrard seront effectuées le mercredi.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous et il nous fera plaisir de vous répondre : 819 263-2104 ou info@stececiledelevrard.com.

Pour nous joindre :

819.263.2104

info@stececiledelevrard.com

stececiledelevrard.com

Sainte-Cécile-de-Lévrard

219, rue Principale

Calendrier des séances du conseil pour 2021

Ces séances se tiendront les mardis et débuteront à 20h à la salle multifonctionnelle Éric-Côté (228, Principale)

7 juin	9 août	1er novembre
5 juillet	13 septembre	6 décembre
	4 octobre	

En raison de la pandémie les conseils se tiennent à huis clos jusqu'à nouvel ordre.

Vous pouvez faire parvenir vos questions au conseil à **info@stececiledelevrard.com**

Heure d'ouverture du bureau municipal	
Lundi au mercredi	De 9 h à 12 h De 13 h à 16 h
Jeudi	De 9 h à 12 h

Le bureau municipal sera fermé lundi le 24 mai pour le congé de la fête nationale du Québec.

Vous recevrez prochainement votre compte de taxes pour l'année 2021. Voici les dates à retenir concernant les dates limites pour les paiements de taxes municipales :

-15 mars

-15 juin

-15 septembre

IMPORTANT

Les règlements municipaux obligent un **clapet anti-retour** à tous ceux desservis par les égouts.

Assurez vous d'en posséder un pour éviter de mauvaises surprises.

(Règlement construction 2014-07 article 32-33)

En tout temps, vous pouvez laisser du courrier ou des clés dans notre nouvelle chute à livres prévu à cet effet sur le côté stationnement du bureau municipal. C'est confidentiel et notre agente de bureau s'occupera ramasser le tout.

DEMANDE DE PERMIS

N'OUBLIEZ PAS QU'IL EST NÉCESSAIRE D'OBTENIR UN PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION AU BUREAU MUNICIPAL AVANT D'EFFECTUER VOS TRAVAUX.

Le permis est émis dans un délai n'excédant pas trente (30) jours suivant la date de réception de la demande de celle-ci. Un permis doit être émis avant le début des travaux.

- Construire
- Rénover
- Transformer ou agrandir un bâtiment
- Déplacer ou démolir tout bâtiment
- Une clôture
- Une piscine
- Refaire la couverture des bâtiments
- Changer des fenêtres

Pour plus d'informations sur les demandes de permis et les normes et règlements, n'hésitez pas à communiquer avec notre inspecteur en bâtiment Josée Demers au 819 263-2104.

Bureau de poste

Heures et jours d'ouverture :

Lundi	8:30-12:00 - 14:00-16:45
Mardi	8:30-12:00 - 14:00-16:45
Mercredi	8:30-12:00 - 14:00-16:45
Jeudi	8:30-12:00 - 14:00-17:30
Vendredi	8:30-12:00 - 14:00-16:45

Téléphone: 819 263-0178

Adresse : 232, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard, G0X 2M0

Ruth Provencher et Christine Dionne

Programme de **revitalisation** pour l'année 2021

Avis à tous les résidents

VOUS POUVEZ ÊTRE ADMISSIBLE A UN CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES POUR TOUTE NOUVELLE CONSTRUCTION DE 80 000$ ET PLUS OU UNE RÉNOVATION D'UN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL POUR UN MONTANT DE 5 000$ ET PLUS.

*CERTAINES CONDITIONS SONT APPLICABLES.

POUR PLUS D'INFORMATION, VISITEZ NOTRE SITE INTERNET OU COMMUNIQUEZ AVEC LA MUNICIPALITÉ AU 819 263-2104.

RÉCUPÉRATION	**Le mardi aux deux semaines** **Lorsque vous placez votre bac à récupération (bleu) pour la collecte, assurez-vous de placer les roues de votre bac vers votre maison.*
ORDURES	**Le mardi aux deux semaines** ** Assurez-vous de mettre votre bac la veille, car le camion peut passer, sans préavis, très tôt le matin.*
COLLECTE ENCOMBRANTS **GROSSE VIDANGE**	**<u>20 juillet 2021</u>** ** Une unité d'occupation ne doit pas avoir plus de 4 verges cubes d'encombrants à sa collecte aux deux mois, soit l'équivalent du contenu d'une boîte de camionnette de grosseur normale.*
CONTENEUR **MATÉRIELS INFORMATIQUES**	*Un conteneur pour la **récupération de matériels informatiques** est disponible au bureau municipal, il vous suffit de passer sur les heures d'ouverture* *<u>Matières acceptées</u> : ordinateur, portable, tablette, imprimante, téléphone, cellulaire, clavier, souris, câble, télécommande, télécopieur, lecteur, appareil photo numérique, router, clé USB, console de jeux, écran, téléviseur….*
RECYCLAGE **PILES / CARTOUCHES D'ENCRE**	*Il vous est maintenant possible de **recycler vos piles et cartouches d'encre** usagées au bureau municipal, il vous suffit de passer sur les heures d'ouverture.*
PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE **COUCHES LAVABLES**	La Régie offre aux jeunes familles une **aide financière visant à les inciter à utiliser des couches lavables** plutôt que des couches jetables. Pour plus de détails: *www.rigidbny.com/couches-lavables*

À l'approche de la période estivale, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a annoncé un renforcement des règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles. En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années et dans un souci de réduire les risques de noyade de jeunes enfants, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'appliquera désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation. Rappelons que les piscines construites avant le 1 er novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis et n'avaient pas à faire l'objet de mesures de protection. Désormais, les propriétaires de piscines construites avant cette date auront jusqu'au 1er juillet 2023 pour se conformer au Règlement. De plus, le Règlement a été bonifié pour augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles et pour réduire les risques d'accident de plongeon. À compter du 1 er juillet 2021, les règles suivantes s'appliqueront aux nouvelles installations :

- les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées;
- aucune structure ni aucun équipement fixe susceptible d'être utilisés pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre de celle-ci;
- les piscines dotées d'un plongeoir devront être installées conformément à la norme BNQ 9461-100 visant à prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon.

Rappelons qu'un permis municipal est requis pour installer une piscine ou pour construire une enceinte ainsi qu'une plateforme ou une terrasse donnant accès à une piscine. Par ailleurs, soulignons que les municipalités peuvent adopter des règles plus sévères que celles contenues dans le Règlement.

Le site du gouvernement est bien fait pour expliquer la nouvelle règlementation. Il y a une belle vidéo explicative que nous allons mettre sur Facebook.

https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/

Le colportage sans permis c'est interdit !

Tout colporteur doit posséder un permis municipal. La municipalité ne mandate jamais une entreprise pour qu'elle vende un produit ou un service en son nom.

Colportage

Permis obligatoire

Si un colporteur se présente à votre porte sans autorisation :

- prenez en note **# plaque** et **direction prise**
- contactez immédiatement la **Sûreté du Québec**

Abattage d'arbres

N'oubliez pas de vous informer auprès de la municipalité avant d'abattre des arbres dans le village. Un permis est parfois nécessaire.

En zone agricole un certificat d'abattage d'arbres délivrer par la MRC (en vertu du règlement no. 350) est obligatoire lorsque le déboisement est supérieur à 1 hectare par année, par unité d'évaluation. Les aires de déboisement sans certificat ne peuvent toutefois pas dépasser 30 % de la superficie boisée de l'unité d'évaluation.

En cas de doute, ne prenez pas de chance, appelez-nous. Les amandes peuvent être salées.

Le rôle d'évaluation foncière : sa raison d'être

Le rôle d'évaluation foncière est un inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité, évalués sur une même base et à une même date. Il constitue un élément de base du régime fiscal municipal au Québec. En vigueur pour trois exercices financiers municipaux, le rôle d'évaluation est d'abord un instrument majeur de partage de la charge fiscale. Il sert également de base à la taxation foncière scolaire et est utilisé pour répartir les dépenses entre différents organismes (communautés métropolitaines, municipalités régionales de comté, etc.).

Selon les dispositions législatives en vigueur et la jurisprudence à ce sujet, le rôle d'évaluation foncière a trois fonctions officielles consistant à :

- indiquer les renseignements exigés aux fins de la taxation foncière municipale et scolaire;
- assurer la transparence de la fiscalité foncière québécoise en permettant à toute personne intéressée d'accéder à ces renseignements;
- permettre à tout contribuable de comparer les inscriptions relatives à sa propriété avec celles d'autres immeubles semblables.

CONSOMMEZ-VOUS L'EAU POTABLE DE FAÇON RESPONSABLE?
FAITES LE TEST →
Votre gouvernement Québec
https://www.quebec.ca/monempreintebleue

Les loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard inc. est à la recherche d'un animateur en loisirs pour l'été 2021.

Les avantages distinctifs

- ✓ Vous êtes dynamique ?
- ✓ Vous recherchez des défis ?
- ✓ Vous êtes passionné par l'organisation d'activité ?

Votre participation au succès des loisirs pour l'été 2021

Sous l'autorité du comité des loisirs, l'animateur aura comme mandat de participer à la planification, la promotion et la réalisation d'activités de loisirs estivales structurées, variées et adaptées à différents groupes d'âges pour les Cécilois.

Comme il n'y a pas de camp de jour dans la municipalité, les loisirs souhaitent offrir aux jeunes une journée d'activité ou d'animation gratuite par semaine durant les vacances estivales.

L'animateur travaillera en partenariat avec la municipalité ainsi que les autres organismes de la municipalité. La personne choisie aura aussi comme tâche de proposer des activités pour la prochaine année, créer des outils de communications et effectuer du classement.

Vos compétences et vos talents

- Toute combinaison formation/expérience pertinente en animation ;
- Démontrer de la facilité à travailler en équipe;
- Faire preuve de créativité, dynamisme, patience et initiative;
- Grand sens des responsabilités et de la sécurité;
- Capacité d'adaptation, flexibilité et ouverture;
- Polyvalence et débrouillardise;
- Avoir une bonne maîtrise de la suite Office ;

Cet emploi est financé par emploi été Canada. La personne doit être âgée entre 15 et 30 ans. Le retour aux études n'est pas un critère d'admissibilité.

Horaire de travail

Temps partiel;
Horaire flexible;
Date d'entrée en fonction : fin juin - début juillet
La durée de l'emploi est de 21 semaines à environ 13h heures par semaine.

Lieu de travail

Le travail doit avoir lieu au bureau municipal situé au 219, rue principale.

Salaire

13.75$ de l'heure

Votre candidature doit être reçue au plus tard lundi 14 juin à 12h.

Contactez Mme Amélie Hardy Demers au 819 263-2104 / info@stececiledelevrard.com

Nous remercions tous ceux qui nous feront parvenir leur candidature. **Seulement les candidats retenus seront contactés.** Afin d'alléger le texte, l'usage du masculin a été privilégié.

Ste-Cécile-de-Lévrard fadoq

L'an passé, nous avons reçu une bonne quantité de masques et gants en prévision de la reprise de nos activités pendant la pandémie. Étant donné le déconfinement qui s'amorce, nous avons décidé d'en distribuer une partie à nos membres pour éviter d'avoir un surplus lorsque nous retournerons à la normale.

Ceux-ci seront distribués directement dans votre boite aux lettres pour ceux qui demeurent à l'extérieur du village. Pour ceux qui demeurent au village, nous les distribuerons directement à votre habitation.
Si vous n'avez pas reçu votre masque le 4 juin, veuillez contacter la personne qui vous appelait pour les diners mensuels pour prendre arrangement pour la livraison.

Nous vous souhaitons un bel été.

Votre comité :
Sylvie Blackburn, Marie-Paule Carignan, Camille Cadieux, Nicole Grenier, Jean-Marie Dionne.

CUEILLETTE GRATUITE À STE-CÉCILE-DE-LÉVRARD!

Commandez en ligne sur Panierlocal.ca chez plus de 50 producteurs passionnés et recevez vos produits le jeudi à Ste-Cécile.
Cueillette gratuite tout le mois de juin

Légumes + viandes + fromages + prêts à manger + gâteaux + boulangerie + poissons + plaisir!

Ici sur panierlocal.ca !

Adresse :	219, Principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard, G0X 2M0
Téléphone :	819 263-0368
Courriel :	biblio113@reseaubibliocqlm.qc.ca
Site Internet :	https://biblietcie.ca/
Suivez-nous sur :	Bibliothèque municipale de Ste-Cécile-de-Lévrard

Pour nous joindre !

Notre nouvel horaire !

NOUVEAU

Notre nouvelle biblio possède maintenant une chute à livre. Vous pouvez donc retourner vos prêts à toute heure du jour ou de la nuit.

Situé sur le côté stationnement du bâtiment elle est prête à être utilisée dès maintenant !

Nous avons plein de belles nouveautés !
En voici quelques unes, passez nous voir !

ADULTES

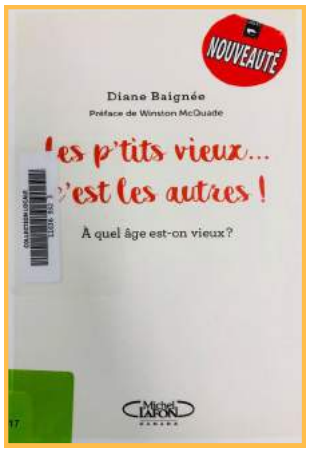

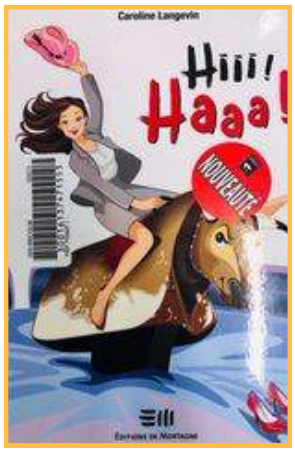

ADOS

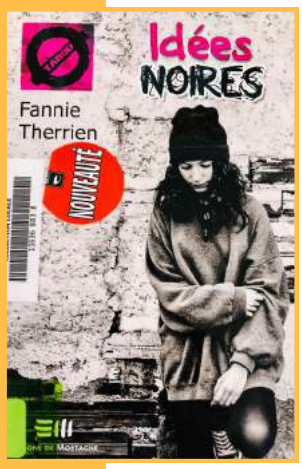

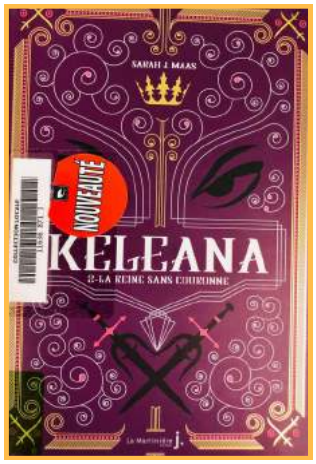

Jeunesse

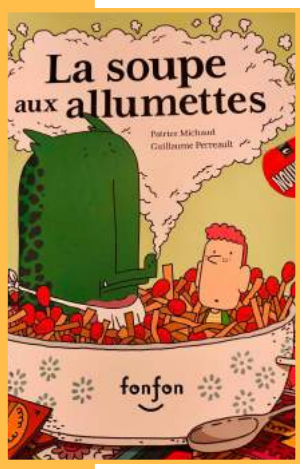

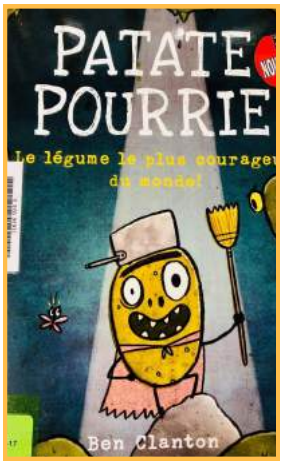

Écoles

LA NACELLE ET LA SOURCE

13 mai 2021

Un animateur, spécialiste de la jonglerie, est venu montrer aux enfants des techniques de combat aux épées de mousse.

Avec l'Opération-Tournesol, l'école La Nacelle a recueilli la belle somme de 266.00$.
Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette grande réussite!

: La Nacelle-la Source

ESLS

École secondaire Les Seigneuries

GALA MÉRITAS ESLS
Vendredi 28 mai 2021
sur Facebook

: www.esls.net : École secondaire Les Seigneuries

Services offerts

Centre d'action bénévole
de la MRC de Bécancour

- *Accompagnement - transport:*
  Service d'accompagnement lors de rendez-vous médicaux ou autre.
  Tarif de 0.41$ / km

- *Popote roulante:*
  Service de livraison à domicile de repas congelés au coût de 4.50$ le repas et 1.00$ le dessert.

- *Programme Pair:*
  Service de téléphone sécuritaires automatisés.

- *Visites et téléphones d'amitié:*
  Service de jumelage avec des bénévoles pour contrer l'isolement.

- *Travailleuse de milieu auprès des aînés:*
  Service d'accompagnement individualisé et de référence.

- *Dîners communautaires:*
  Rencontres mensuelles dans plusieurs municipalités ayant pour but de s'informer, briser l'isolement et se divertir en plus d'un bon repas.

- *Comptoir alimentaire:*
  Service de distribution alimentaire hebdomadaire à faible coût.

- *Vestiaire de Fortierville:*
  Service de vente de vêtements et d'articles divers à bas prix. Ouvert du jeudi au vendredi de 9h00 à 16h00 au 196-B rue de La fabrique, Fortierville.

Pour connaître les critères d'admissibilité,
pour devenir bénévole ou pour toutes autres informations,
téléphonez au 819-288-5533 poste 0

Centre d'action bénévole
de la MRC de Bécancour

Siège Social	124, rang Saint-Antoine, Sainte-Sophie-de-Lévrard (Québec) G0X 3C0 Téléphone : 819.288.5533 Télécopieur : 819.288.5662 Sans frais: 1.855.788.5533 Courriel : cabbecancour@sogetel.net
Point de services	2 730, av. des Hirondelles, Bécancour (Secteur Gentilly) (Québec) G9H 4M4 Téléphone : 819.298.2228 Télécopieur : 819.298.3916 Courriel : cabbecancour@tlb.sympatico.ca

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LES POMPIERS DU SSIRMRCB FERONT UN PAS À LA FOIS, FAITES UN DON

Bécancour, le 29 avril 2021 – Le Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour tiendra les 29-30 mai prochain « le Défi des pompiers 1200 » organisé par la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés. L'objectif est d'amasser 1 200 $, de marcher 120 km avec l'habit de combat et appareil respiratoire pour relier les 11 municipalités couvertes par le SSIRMRCB et ce, durant 24 heures. Nous invitons la population à faire un don virtuel à partir du site Internet de la MRC de Bécancour mrcbecancour.qc.ca/accueil.

Cette marche des pompiers a lieu sous une formule adaptée cette année. Dans un contexte incertain lié à la pandémie de la COVID-19, le SSIRMRCB s'est tournée vers une édition qui assurera la sécurité des participants et respectera les directives de la Santé publique du Québec.

C'est environ 20 pompiers provenant des six casernes du SSIRMRCB qui se relaieront pour marcher un 5 km et plus en continu. Chaque participant se verra attribuer une portion du parcours. Un circuit a été conçu pour assurer un passage dans les 11 municipalités à des moments différents pendant les 2 jours. Vous pouvez consulter le parcours en annexe.

À propos du SSIRMRCB
Le SSIRMRCB couvre plus de 645 kilomètres de réseau routier, une superficie de 651 km^2, plus de 8 300 bâtiments desservis par 6 casernes fusionnées en 2008 comptant 74 pompiers. Il dessert 11 municipalités Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Parisville, Sainte-Cécile-de- Lévrard, Sainte-Françoise, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets et Saint-Sylvère.

ANNEXE PARCOURS

Samedi 29 mai

- Départ : 8 h | Bureau municipal de Parisville
- Route 265 jusqu'à Deschaillons-sur-St-Laurent (Route 132)
- Route 132 jusqu'à Saint-Pierre-les Becquets
- Prendre la Route 218 jusqu'à Sainte-Sophie-de-Lévrard (Route 226)
- Route 226 jusqu'à Sainte-Marie-de-Blandford (Route 263)
- Route 263 jusqu'à Lemieux (Route à Bouchard)
- Arrivée : 17 h | Bureau municipal de Saint-Sylvère

SSIRMRCB BULLETIN

PREVENTION 2021

LES BARBECUES AU PROPANE

Entretien avant la première cuisson

Lors de la saison estivale, il est important de savoir comment utiliser, entretenir et entreposer en toute sécurité votre barbecue au propane.
Il faut retirer toutes les pièces mobiles, nettoyer l'intérieur et l'extérieur de l'appareil. Ensuite, vous devez asperger les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites, faites remplacer les pièces défectueuses si des bulles se forment lors de l'ouverture du gaz. Ces bulles confirment qu'il y a une fuite. Faites-le réparer sans délai!
De plus, il est essentiel de remplacer les bonbonnes défectueuses ou âgées de plus de 10 ans en les rapportant à votre distributeur de propane.

Ne jamais les jeter au rebus, car elles pourraient exploser.

Distance sécuritaire

Vous savez qu'il y a, comme sur un poêle à bois, des dégagements sécuritaires indiqués sur votre appareil de cuisson?
Habituellement apposé à l'arrière de votre BBQ cette petite plaque vous indique les distances à respecter sur chaque côté et à l'arrière de toute matière combustible. Si, sur le vôtre cette plaque est absente, nous vous suggérons de conserver une distance de un mètre tout le tour de l'appareil. Trop souvent, nous voyons des dégâts importants ou même des pertes totales de bâtiment dû à un BBQ trop près d'un déclin de vinyle.

Quoi faire si le barbecue prend feu?

Restez calme, si possible fermer le robinet de la bonbonne, appeler le 9-1-1 et éloignez-vous.

Ne pas tenter d'éteindre le feu avec de l'eau, utiliser un extincteur portatif approprié, comme celui à poudre de type ABC et, une fois le feu maitrisé, faire inspecter le barbecue par un professionnel avant de le réutiliser.

NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS,

POUR VOUS!!

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux, agent en prévention incendie

g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca

RIGIDBNY

CALENDRIER 2021

Sainte-Cécile-de-Lévrard

Remaniement de la fréquence des collectes

- Ordures ménagères
- Matières recyclables
- Encombrants

Conseils pour une collecte réussie :

- Placez votre bac en bordure de la rue, la veille de la collecte;
- Notez que la collecte est mécanisée, les matières doivent être dans le bac et non à côté;
- Prévoyez un espace de 60 cm tout autour du bac;
- Assurez-vous que le couvercle est bien fermé;
- Vérifiez que votre bac n'est pas enlisé ou gelé au sol en période hivernale.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Suivez-nous sur la page Facebook/bacbleu pour être informé rapidement sur votre service de collecte et sur nos programmes.

ÉCOCENTRES

MRC Bécancour

SAISON 2021

RIGIDBNY

Régie intermunicipale
de gestion intégrée des déchets
Bécancour–Nicolet-Yamaska

NOTRE OBJECTIF

Prioriser le recyclage et la valorisation des matières plutôt que l'enfouissement.

Merci d'utiliser ces services adéquatement pour le plus grand bien de l'environnement.

CRITÈRES D'ACCÈS ÉCOCENTRES

- Je m'enregistre auprès du préposé;
- Je présente une pièce d'identité valide, ex :
  - permis de conduire,
  - carte d'assurance maladie,
  - compte de taxes de l'année en cours.

LE TRI C'EST OBLIGATOIRE!

- Ici, chaque chose à sa place. C'est le seul moyen d'assurer le recyclage optimal de vos matières.
- Suivez les directives des préposés, ils sauront vous guider vers le bon endroit.
- Pour minimiser votre temps de déchargement, prenez soin d'entreposer vos matières par catégorie dans votre remorque.
- Prévoyez la main-d'œuvre nécessaire pour décharger vos articles.

Écocentre Saint-Grégoire 18055, rue Gauthier	***Horaire estival :*** *Dès le 20 avril* • Mardi : 13h à 17h • Mercredi : 13h à 17h • Jeudi : 13h à 19h • Vendredi : 9h à 15h • Samedi : 9h à 15h ***Horaire hivernal :*** De la mi-novembre à la mi-avril Samedi : 9h à 15h
Écocentre Saint-Pierre-les-Becquets 163, route 218	***Horaire estival : Dès le 15 avril*** • Jeudi : 13h à 19h • Vendredi : 9h à 15h • Samedi : 9h à 15h

LES JOURS FÉRIÉS... C'EST FERMÉ.

Prière de noter les dates suivantes :

- **24 juin**
- **2 juillet**
- **12 novembre**

Nous vous invitons à prévoir à l'avance la gestion de vos matières résiduelles de sorte à vous éviter des désagréments.

SECTEUR COMMERCIAL

Sachez que ce service est réservé à l'**usage résidentiel et non commercial.** Ainsi les véhicules lettrés qui apportent des matières en lien avec leur domaine **ne sont pas acceptés** ainsi que les véhicules à 6 roues et les véhicules surdimensionnés

VIOLENCE VERBALE... TOLÉRANCE ZÉRO!

- Demeurez respectueux en tout temps avec le personnel et les autres usagers.
- Contactez la RIGIDBNY en cas de problématique. Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h.

PSST!
Pour éviter de fâcheuses situations, contactez-nous avant de vous déplacer!

Pour plus de détails sur le service des écocentres ou pour toutes autres informations :

819-294-2999 • WWW.RIGIDBNY.COM

Imprimé sur du papier 100% recyclé

BON À SAVOIR

Visant à vous soutenir dans la réduction de vos déchets, la Régie met à la disposition de la population un vaste réseau de points de dépôt pour plusieurs matières.

Cette offre de service est rendue possible grâce au support de nos municipalités membres et des commerces de la région.

Merci!

Points de dépôt MRC Bécancour

Pour connaître la liste complète des points de dépôt ainsi que les adresses et l'horaire de chacun des sites, visitez le **www.rigidbny.com.**

	Bécancour	Gentilly	Saint-Grégoire	Lemieux	Manseau	Sainte-Cécile-de-Lévrard	Sainte-Marie-de-Blandford	Sainte-Sophie-de-Lévrard	Saint-Pierre-les-Becquets	Saint-Sylvère	Wôlinak
Résidus verts			X						X		
Matériaux de construction			X						X		
Peinture	X		X				X		X	X	X
Résidus domestiques dangereux	X						X		X		X
Appareils réfrigérants			X						X		
Matériels électroniques	X	X	X		X	X	X	X	X	X	
Piles domestiques	X	X	X	X	X		X	X	X		X
Pneus									X		
Plastiques agricoles						X					

DÉTAILS DES MATIÈRES ACCEPTÉES

RÉSIDUS VERTS

Les branches, rognures de gazon et de plates-bandes, etc.

PSST! Les sacs contenant des résidus verts doivent être défaits.

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Téléphones, ordinateurs, consoles de jeux-vidéos, télévisions, etc.

Pour connaître la liste complète visitez le **www.rigidbny.com.**

APPAREILS RÉFRIGÉRANTS

Les petits et gros appareils réfrigérants, ex : réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs, etc.

IMPORTANT :
Les réfrigérateurs et congélateurs doivent être préalablement vidés de tout contenu.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Tous les matériaux de construction, rénovation et démolition doivent être apportés à l'écocentre.

Veuillez noter que dans certains écocentres les matériaux de construction doivent être triés par type de matière.

PEINTURE

Peintures résidentielles et en aérosols, les teintures intérieures et extérieures, les protecteurs ainsi que les contenants vides.

PILES D'USAGE DOMESTIQUE

Toutes les piles d'usage domestique.

MATIÈRES REFUSÉES

GROS REBUTS

Ils doivent être disposés à la collecte des encombrants, consultez votre calendrier.

PNEUS

Les pneus doivent être rapportés chez votre détaillant ou garagiste.
(à l'exception de l'écocentre St-Pierre-les-Becquets)

TERRE ET TRAVERSE DE CHEMIN DE FER

Enfouibec
18055, rue Gauthier Bécancour
Secteur Saint-Grégoire
(Frais applicable)

PRODUITS DOMESTIQUES DANGEREUX

Cette catégorie englobe plusieurs produits. Visitez le **www.rigidbny.com** pour connaître les points de dépôt offerts. Certaines consignes doivent être respectées.

L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'AINÉS
CENTRE-DU-QUÉBEC

Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous.

L'Appui Centre-du-Québec vous invite

Vendredi, 4 juin à 9h

Via la plateforme Zoom

Assemblée générale annuelle 2020-2021

+

Présentation des résultats de la récente étude sur les besoins des proches aidants au Centre-du-Québec

Le lien et les documents pour l'AGA vous seront envoyés lors de votre confirmation de participation. Veuillez confirmer votre présence avant le 25 mai au 819 293-6309 (message) ou à direction@lappuicdq.org

Au plaisir de vous y voir !

Liste compagnies
Inspection / entretien / réparation équipement incendie (extincteurs)

- **Extincteur Victo**
  1282 Rue Notre Dame O
  Victoriaville, QC G6P 9J7
  (819) 758-9591
- **Prévention Incendie Fédéral Inc**
  32 Rue Fusey ·
  Trois-Rivières, QC G8T 2T5
  (819) 373-7999
- **Protection incendie CFS** *(points dépôts dans notre région)*
  365 Rue des Commandants
  Trois-Rivières, QC G8T 9A2
  (819) 374-4205

⇒ **Points de dépôts**

BMR Matériaux Fortierville - 141, Rue Principale / 819-287-4595
La COOP Covris à Parisville - 1238, Route 265 Nord / 819-292-2511
Quincaillerie UNIMAT St-Pierre Les Becquets -350, Marie-Victorin / 819-263-2333

Si vous désirez publier un texte, une publicité ou un message, l'Info-Cécilois est un moyen efficace et à peu de frais pour

Vous pouvez faire parvenir votre matériel par courriel au :
info@stececiledelevrard.com

Tarif de publication		
Format	1 parution	10 parutions
Carte d'affaire	10.00 $	50.00 $
1/3 de page	15.00 $	100.00 $
½ page	20.00 $	120.00 $
1 page	25.00 $	175.00 $

Date de tombée 2021		
20 janvier	20 avril	20 août
20 février	20 mai	20 septembre
20 mars	20 juin	20 octobre
20 novembre		20 décembre
		*pas de parution en juillet

Nos publicitaires

1 M $

retournés à nos membres et notre communauté

Partager, c'est dans nos valeurs.

desjardins.com/ristourne

819 298-2844
1 866 298-2844

Desjardins
Caisse de Gentilly-Lévrard–Rivière du Chêne

Paroisse St-Jean-Paul II – Dime 2021

	Montant		Indiquer le montant
Dime	**65 $** par personne majeure sauf pour les étudiants.		
Feuillet paroissial	**10 $**		
Lampe du Sanctuaire	**10 $** Le nom sera inscrit dans le feuillet paroissial.		
Don volontaire			
Je désire un reçu pour fin d'impôts	Oui ◯ Non ◯ .		
Messe	**15 $ /messe ***		
	A l'intention de	par	
1			
2			
3			

Veuillez compléter le tableau ci-dessous afin de recevoir, avant le 31 décembre 2021, les reçus d'impôt pour vos dons reçus pour l'année en cours uniquement (2021).
***A noter que nous ne pouvons émettre de reçu pour les messes payées.**

Nom		
Adresse		
Ville et code postal		
Téléphone		**Reçu #**

- Les chèques doivent être émis à l'ordre de la **Paroisse St-Jean-Paul II.**
- Veuillez poster votre enveloppe à l'adresse suivante :
  Fabrique de St-Jean-Paul II
  244, rue Principale
  Ste-Cécile-de-Lévrard, QC G0X 2M0

L'église de Ste-Cécile étant fermée, les lampes du sanctuaire seront allumées soit à Ste-Sophie ou à St-Pierre selon votre choix. Il en va de même pour les messes.

Votre choix : _____

Paroisse de St-Jean-Paul II – Dîme 2021

Chères paroissiennes, chers paroissiens,

Bonjour,

Cette pandémie nous a occasionné bien des changements et des adaptations. Nous avons toutefois essayé d'être présents dans la vie de nos communautés par des moyens comme l'enregistrement de célébrations sur le Web et aussi par le biais de nombreux appels téléphoniques de partage et de soutien. C'est grâce à vos dons que nous pouvons assurer des services de présence pastorale et nous vous en remercions chaleureusement. Demeurons unis et espérons nous retrouver ensemble sans entraves.

Votre Pasteur
Gilles Lapointe, prêtre, curé

Bonjour à tous,

Tel que nous l'avions annoncé l'automne dernier, la collecte de la dîme se fera désormais au mois de mai. Également l'automne dernier, il y a eu certains problèmes avec la distribution des envois postaux pour les formulaires. Cette année, l'assemblée de fabrique a décidé d'utiliser les journaux locaux s'assurant ainsi que toutes les résidences puissent le recevoir. Peu importe la date de publication de votre journal local, votre contribution peut nous être envoyée au moment de l'année qui vous convient le mieux.

La dîme et les dons volontaires sont les principales sources de revenus pour la fabrique. Les restrictions liées à la crise sanitaire ont affecté nos autres sources de revenus comme les quêtes aux messes et aux funérailles. Même si l'assemblée de fabrique poursuit son objectif de réduire les dépenses, cela ne suffit plus. L'assemblée devra trouver des moyens pour diversifier ses sources de revenus afin d'assurer la survie de la fabrique. Pour l'instant, les restrictions sanitaires nous empêchent de se réunir. Il n'y a donc rien de décider pour le moment. L'assemblée de fabrique vous remercie de votre contribution qui est particulièrement importante cette année.

Roger Bibeau

Président d'assemblée de fabrique

Tu as entre **15 et 30 ans** et tu souhaites te mettre en action ?

Le Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour te propose
« L'Atelier de la seconde chance ».

Ce projet écoresponsable te permettra de développer ton savoir-faire et ton savoir-être en vivant des **expériences concrètes de récupération et de création**. Tu pourrais recevoir un soutien financier équivalent au salaire minimum pendant la durée du projet.

Une occasion en or de retourner aux études ou d'obtenir un emploi !

Contacte Catherine pour en savoir plus :

Téléphone : 819 293-2592, poste 224
Texto : 819 293-9769
Courriel : agentmilieu@cjenicbec.org
Messenger : Catherine Bourassa Cje
Site web : https://cjenicbec.org/jme/

Ce projet est rendu possible grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.
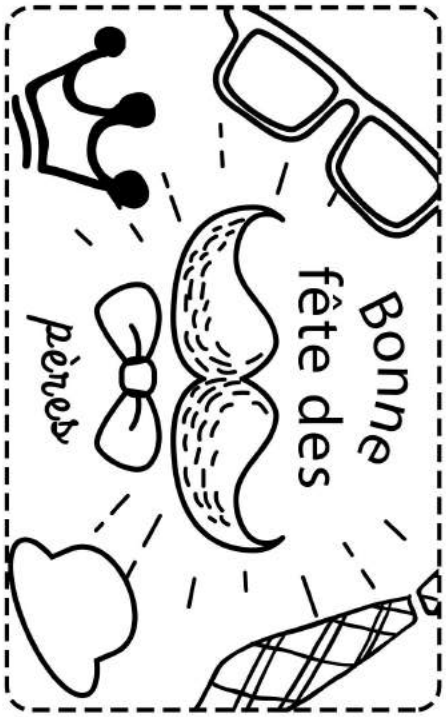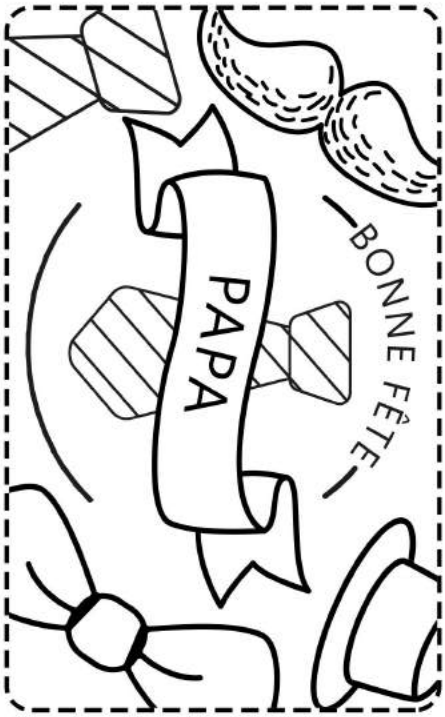
Cartes pour la fête des Pères à colorier